



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Caen, le 24 juillet 2021
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : 84 000 nouveaux créneaux de vaccination en Normandie du 26 juillet au 8 août

La circulation du virus continue de s'intensifier en Normandie, où le taux d'incidence dépasse le seuil d'alerte (76,2 cas pour 100 000 habitants au 22 juillet). Face au virus, se vacciner dès à présent est la réponse la plus efficace ! La semaine passée, grâce aux annonces présidentielles, la région a ainsi atteint son plus haut niveau d'injections depuis le lancement de la campagne avec 238 541 injections réalisées sur la semaine. Tous les acteurs sont pleinement mobilisés pour vacciner et faire face à la demande en forte croissance. En centre, en ville et lors d'opérations d'aller-vers : les rendez-vous supplémentaires proposés en masse ont tous trouvé preneur, et l'activité prévisionnelle de vaccination s'annonce d'ores et déjà très forte en juillet-août. Pour amplifier encore cette dynamique dès à présent et contribuer ainsi à contrer la 4^e vague, près de 84 000 nouveaux créneaux seront progressivement ouverts à partir de ce week-end pour la période du 26 juillet au 8 août.

Des capacités de vaccination portées à leur maximum

L'intervention du Président de la République a fortement amplifié la demande de créneaux de vaccination dans la région. Sur la seule plateforme Doctolib, 16 000 rendez-vous sont actuellement pris en moyenne chaque jour (contre près de 6 300 début juillet - source Doctolib).

L'ARS et les préfetures, en lien avec les professionnels de santé, les SDIS et les collectivités locales, répondent à cette forte demande, notamment dans les centres de vaccination, où toutes les doses disponibles sont utilisées sans délai au bénéfice de la population.

Compte tenu de cette mise sous tension logistique maximale et de la forte demande qui persiste, la Normandie se verra livrer sur la quinzaine à venir des doses supplémentaires de vaccin Pfizer. **Concrètement, pour les 15 jours à venir cela se traduit par 84 000 créneaux supplémentaires, soit une augmentation de +64% par rapport à la situation actuelle :**

- en centre de vaccination. Pour prendre rendez-vous :
 - sur internet : en se rendant sur le site www.sante.fr, ou via le site de l'ARS Normandie pour accéder à la plateforme de rendez-vous en ligne dédiée ;
 - par téléphone au 02 79 46 11 56, numéro régional accessible de 8h à 18h, du lundi au vendredi, ou au 0 800 009 110, numéro national vert, de 6h à 22h 7/7.
- en aller-vers, lors d'opérations de vaccination de grande proximité destinées à toucher les personnes les plus éloignées de la démarche de vaccination : centres de vaccinations mobiles ou éphémères dans des communes rurales, en centre-ville ou dans les quartiers. Les organisateurs et collectivités communiquent localement sur les dates et lieux de ces opérations.
[Pour connaître les opérations organisées dans chaque département cette semaine \(liste régulièrement mise à jour\) : rendez-vous sur le site internet de l'ARS](#)

L'ARS Normandie rappelle que l'accès à la vaccination est facilité. Centres, officines, cabinets, santé au travail, opérations d'aller-vers au plus près de chez soi, sur son lieu de vacances... de nombreuses possibilités sont proposées pour être vacciné.

- En plus des possibilités déjà en place, des créneaux sans rendez-vous et un élargissement des horaires en soirée et le week-end dans les centres de vaccination sont mis en place.
[Pour connaître la liste des centres dans chaque département \(liste régulièrement mise à jour\) : consultez le site internet Sante.fr](#)
- Des opérations au plus près des habitants en aller-vers continuent à se déployer
- Des professionnels libéraux mobilisés : médecins, infirmiers, pharmaciens, biologistes et sages-femmes participent pleinement au dispositif de vaccination.
- Une grande souplesse concernant le délai entre les doses des vaccins a été mise en place : il est désormais possible de moduler soi-même l'espacement entre les injections de Pfizer et Moderna entre 21 et 49 jours.
- Il est possible d'effectuer sa 2nde injection dans un centre différent de celui où a été réalisée la 1^{ère}
- Et dans beaucoup de situations, une seule dose sera suffisante :
 - pour les personnes ayant contracté la COVID-19 (il y a au moins 2 mois)
 - pour les plus de 55 ans, avec le vaccin unidose Janssen

Retrouvez les supports de communication de la campagne "Ensemble, pour le plaisir de se retrouver : vaccinons-nous" sur le site internet de l'ARS : [Ensemble : Pour le plaisir de se retrouver, vaccinons-nous ! | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)